

Motion RIS AESH 13 octobre 2021

Les AESH et enseignants, syndiqués au SNUDI FO 13, non syndiqués, réunis aujourd'hui 13 octobre 2021 à l'initiative du SNUDIFO 13 considère que la situation se détériore de plus en plus au détriment de leurs conditions de travail et de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Ils réaffirment les revendications :

- Augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute la carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- Leur garantir la possibilité de contrats à temps complet 24h maximum pour vivre dignement de leur travail ;
- Abandonner les PIAL et la politique de mutualisation systématique des moyens ;
- Créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH
- Donner accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions d'inclusion ;
- Recruter les AESH qui font encore défaut pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins.
- Avoir la possibilité d'une mutation départementale (liste de vœux d'affectation) ;
- Ouverture des droits des AESH indépendamment de leurs affectations (Lycée St Exupéry, DSDEN).
- Prime pour les AESH ULIS et REP+ au même titre que les enseignants
- Création de brigades AESH remplaçant les AESH absents.

Ils regrettent l'éparpillement des rassemblements prévus à Marseille le 19 octobre et considèrent qu'un seul point de rassemblement devant la DSDEN permettrait de regrouper l'ensemble des AESH et enseignants ce jour-là, déterminés à obtenir satisfaction sur leurs revendications. Ils estiment aussi nécessaire que soit appelée et organisée, par les organisations syndicales, une montée nationale à Paris devant le ministère de l'Education Nationale, de délégués des AESH de tous les départements, porteurs des revendications.

Ils décident de poursuivre l'organisation de la mobilisation pour la satisfaction de leurs revendications en discutant avec les collègues AESH et enseignants, en envoyant leur motion aux écoles et aux OS, en se disposant d'ores et déjà pour qu'une délégation, mandatée, des AESH 1er degré des BDR, puisse monter à Paris devant le ministère de l'Education nationale, si un rassemblement est organisé, comme ils le souhaitent avec les organisations syndicales.

Copie à l'ensemble des syndicats.